



CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR UN EXAMEN GRADE EN LIGUE

KRAV MAGA

EXAMENS GRADES 5^{ème} Dan

LE 21 JANVIER 2022

Le Lieu et l'horaire vous seront indiqués sur votre lettre de convocation.



Covid 19 Respect du protocole sanitaire – Passe sanitaire
Se présenter avec vos protections, cibles, et ou, autres matériels

Veillez prendre note qu'un passage de grade est un examen d'Etat, les candidats doivent prévoir une journée de disponible. Jusqu'à l'annonce des résultats il est demandé aux candidats de rester en kimono.

→ **PRISE EN COMPTE DE L'AGE : LA DATE DE NAISSANCE AU JOUR DE L'EXAMEN**

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPOSE :

- D'un formulaire d'inscription. **Soyez précis sur la rédaction de l'adresse (imm. Appt n° de la rue etc...)**
- D'une attestation historique des licences, authentification des grades et Dan (validés par le CSDGE), **délivrée par votre club.**
- D'une photocopie des UV déjà obtenues dans le grade présenté.
- D'un chèque de **50 euros** correspondant aux frais administratifs. **(A l'ordre de la Ligue de Normandie de Karaté et D.A)**
- D'une enveloppe (**SANS NOM ET ADRESSE**) affranchie au tarif lettre, pour l'envoi de la convocation.
- S'il y a lieu, une attestation permettant d'obtenir des bonifications ou unité (arbitre).

Envoi du dossier d'inscription en Ligue 30 jours francs avant la date d'examen.

(Soit par voie postale ou dépôt au siège de la Ligue)

Nota : Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai sera rejeté et retourné, en application du règlement de la CSDGE.

La Responsable des Grades Krav Maga
Corinne ROSIER
rosier.corinne@yahoo.f



FICHE D'INSCRIPTION EXAMEN GRADE 5^{ème} DAN KRAV MAGA



KRAV-MAGA
FFK

DE LA LIGUE DE NORMANDIE DE KARATE

CORD NORMANDIE

Date de l'examen/...../..... Lieu de l'examen

Voie Traditionnelle Voie compétition (Technique ou combat)

Mme Mr **NOM** **PRENOM**

Adresse

Mail **Téléphone**

Date de naissance **Age**ans

N° de licence

Nom du Club..... **N° affiliation club**.....

Points de bonification des stages fédéraux (Article 402 – règlement CSDGE)	Bonification en temps de pratique (Article 209 – règlement CSDGE)
<input type="checkbox"/> 1 point <input type="checkbox"/> 2 points <input type="checkbox"/> 3 points	A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>

Date d'obtention du 1 ^{er} DAN/...../.....	Date d'obtention du 3 ^{ème} DAN/...../.....
Date d'obtention du 2 ^{ème} DAN/...../.....	Date d'obtention du 4 ^{ème} DAN/...../.....

Unités de valeur déjà obtenues et date d'obtention dans le grade présenté			
UV 1 <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....	UV 4 <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....
UV 2 <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....	UV 5 <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....
UV 3 <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....	UV 6 <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....

Signature du candidat

Pièces à joindre :

- Attestation historique des licences,
- Copie des UV déjà obtenues dans le grade présenté (photocopie du passeport sportif)
- Une enveloppe (sans nom et adresse) affranchie au tarif lettre pour l'envoi de la convocation.
- Pour les personnes concernées, attestation de bonification donnant droit à des bonifications.
- S'acquitter des frais d'inscription d'un montant de **50 €** (règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Normandie de Karaté)

**Ce dossier complet devra être retourné 30 jours avant la date d'examen (cachet de la poste faisant foi)
au secrétariat de la Ligue de Normandie de Karaté – B.P 104 - 76122 Le Grand-Quevilly Cedex.**